

Le grand détournement de la Durance

présenté par **SOS Durance Vivante**

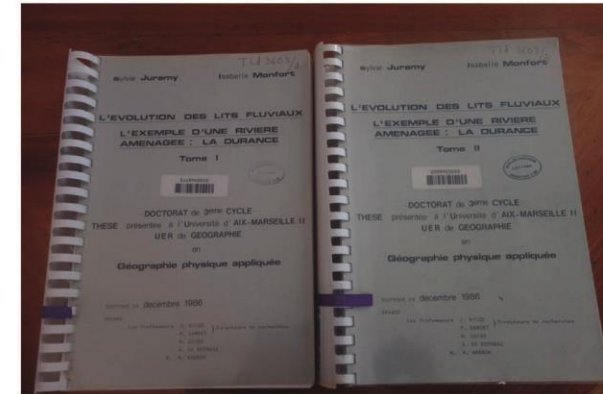
à l'occasion de la conférence organisée par
l'Association des usagers de l'eau Lure-Forcalquier
« De nos rivières à nos robinets : quelles pollutions et quelles solutions »
Niozelles le 2 octobre 2026

SOS Durance Vivante

Objet / actions



- Cycle de l'eau
- renaturation/restauration
- reconnaissance, y compris juridique, de la Durance
- lutter contre les atteintes à l'environnement sur le bassin
- Collégialité / Démocratie / Éducation populaire
- Critique des aménagements
- Droit de la nature / Actions juridiques / Prospective
- Qualité de l'eau



Diapo 1 : Comprendre pour Agir

Sur cette diapo est représenté à la fois l'objet de l'association et ses actions.

Nous souhaitons interroger publiquement le discours qui consiste à dire que si nous avons de l'eau en Provence, c'est parce que nous avons su aménager nos rivières. Nous savons pourtant que plus une rivière est aménagée, moins elle résiste au changement climatique, cela se traduit par plus d'inondations et de sécheresses.

Nous agissons donc pour mettre cela en débat et aussi contester les projets qui iraient dans un sens de plus d'artificialisation du lit majeur. Il nous semble important de renaturer/restaurer la rivière (effacer des ouvrages par exemple) et de lui donner des droits. Cela doit se faire dans un cadre démocratique, nous regrettons le refus des autorités de nous intégrer dans le CLE Durance qui est composée de moins de 10 % de protecteurs de l'environnement, tout le reste des membres étant là pour les usages.

En photo : la 1ère thèse sur Durance, en 1986 que nous avons pu numériser pour le public.

Durance : le grand détournement

1^{er} étape : Serre-Ponçon



Bossuat, Gérard (1944-)

23 contributions de 1966 à 2005

Docteur en histoire contemporaine (Paris 1, 1988) - Titulaire de la Chaire Jean Monnet (Source CeteaUf)

L'AIDE AMÉRICAINE À LA FRANCE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Gérard Bossuat

L'aide oriente profondément la France vers l'Ouest

Des conflits surgirent rapidement. Il fut impossible pour la France d'utiliser autant qu'elle le souhaitait l'aide à des achats hors des États-Unis (achats officiels), ce qui limitait le choix des fournisseurs aux firmes américaines ou aux pays et aux produits agréés par les États-Unis. Ajouté, la France ne put solder ses

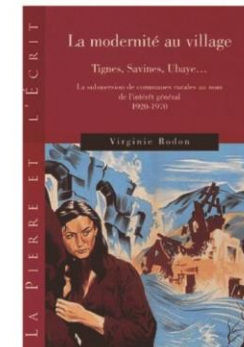
De quelle liberté le gouvernement français a-t-il disposé pour utiliser l'aide Marshall ? Pleine et entière ? Sûrement pas. Un recours à l'aide implique toujours un droit de regard sur les affaires de l'emprunteur. Le regard américain fut perçant, gênant souvent. Les conditions de l'aide furent sévères, au dire même des Américains de Paris, en juin 1948, mais la France n'acheta que ce qu'elle avait prévu dans ses programmes d'importation (sauf quelques surplus à la marge).

L'aide américaine à la France : une illusion, un piège, un espoir ? Elle ne fut pas une illusion, car des quantités considérables de dollars vinrent alimenter le budget de l'État et furent investies dans le béton des barrages, dans les trains continus à bande, dans les tracteurs et les armes. Elles furent une satisfaction concrète pour ceux qui, en 1945, comptaient les ruines et méditaient de faire tourner à nouveau les machines. Un

France. Les résultats de l'aide, en 1952, conduisent à la conclusion que la France est plus forte économiquement et qu'elle dépend davantage qu'en 1947, pour sa prospérité, des marchés extérieurs. La notion d'indépendance économique a-t-elle un sens pour un pays comme la France de 1952 qui ne peut plus s'isoler ?

Tableau 1. Fournitures techniques civiles et militaires de la France et des États-Unis entre le 11 novembre 1941 et le 2 septembre 1945, dans le cadre du prêt-bail (en millions de dollars)

1. Aide technique à la France	3 181,529
Aide de la France aux États-Unis	470,282
	(1 330 d'après des sources françaises)



Diapo 2 : Serre-Ponçon

Nous commençons notre démonstration de ces aménagements massifs et ce détournement de l'eau. Serre-Ponçon est le premier ouvrage de cette chaîne de production industrielle. L'eau est massivement détournée (90%) dans le canal EDF, hormis en cas de crue.

En photo : un livre qui est une thèse de doctorat montrant comment EDF s'est mieux organisé pour le barrage de Serre-Ponçon que pour celui de Tignes pour inonder les vallées et engloutir avec le moins de contestation possible les villages. Comment s'organise et s'impose le concept d'intérêt général ?

Un extrait des travaux d'un historien sur la manière dont le plan Marshall a servi pour construire les barrages et tourner notre économie vers l'OUEST : les US.

Durance : le grand détournement

Un choix politique

LOI n° 55-6 du 5 janvier 1955 relative à l'aménagement de la Durance (1).

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

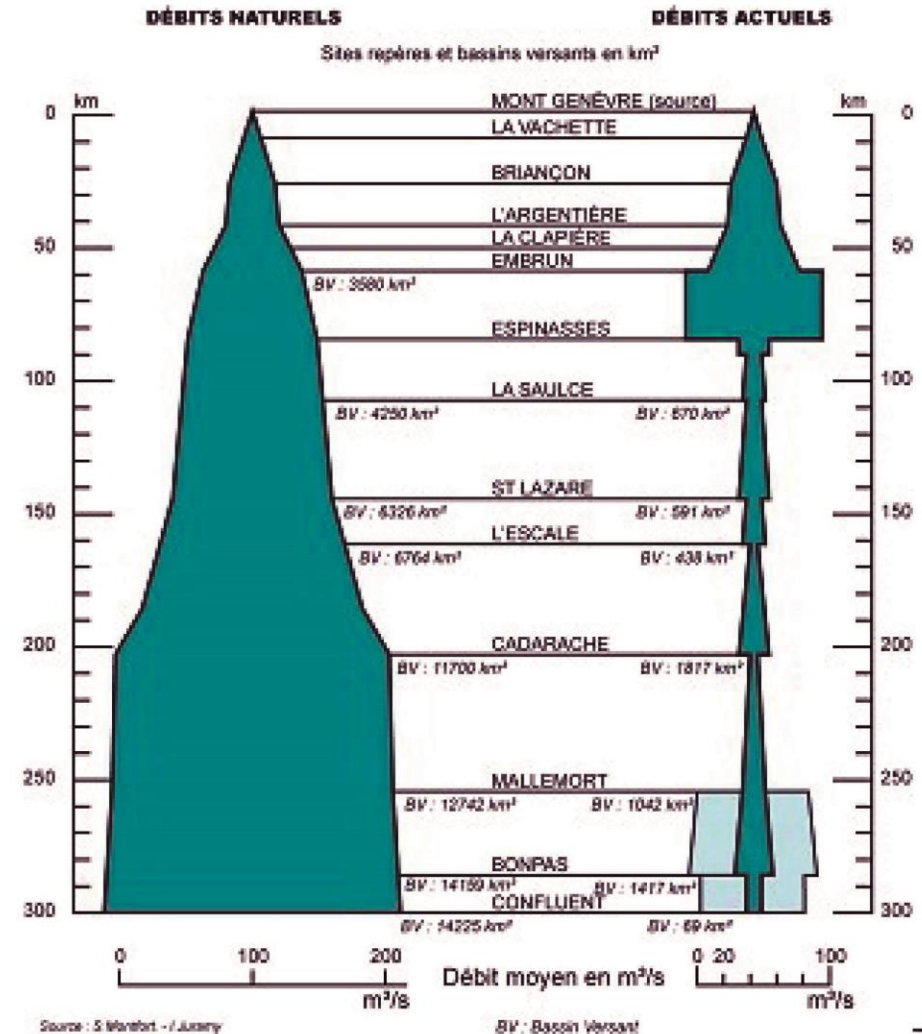
L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE I^{er}

Utilité publique et concessions.

Art. 1^{er}. — Est déclarée d'utilité publique la construction dans les départements des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Var, des ouvrages destinés, d'une part, à la régularisation de la Durance par la construction d'un réservoir à Serre-Ponçon, d'autre part, à l'utilisation des eaux pour les irrigations par pompage ou par gravité et à l'aménagement de la force hydraulique pour la production d'énergie électrique, une dérivation de la Durance étant établie entre le confluent du Verdon et l'étang de Berre.



Diapo 3 : Un choix politique

Ici le décret de 1955 qui donne à EDF la concession de l'eau de Durance et Verdon et lui demande d'aménager des deux rivières. Conséquence dans le schéma en vert : plus d'eau ou presque dans Durance (Verdon n'est pas représenté).

Il s'agit d'un choix politique de confier deux rivières à un industriel. Cet industriel ne voit dans cette rivière qu'un débit et un volume pour produire de l'électricité mais aussi pour servir d'autres usages humains (agriculture et eau domestique). Nous sommes loin de la prise en compte d'une rivière comme un écosystème. Il s'agit bien d'un outil économique destiner à produire des biens et des services.

Durance : le grand détournement

Comment cela se passe ?



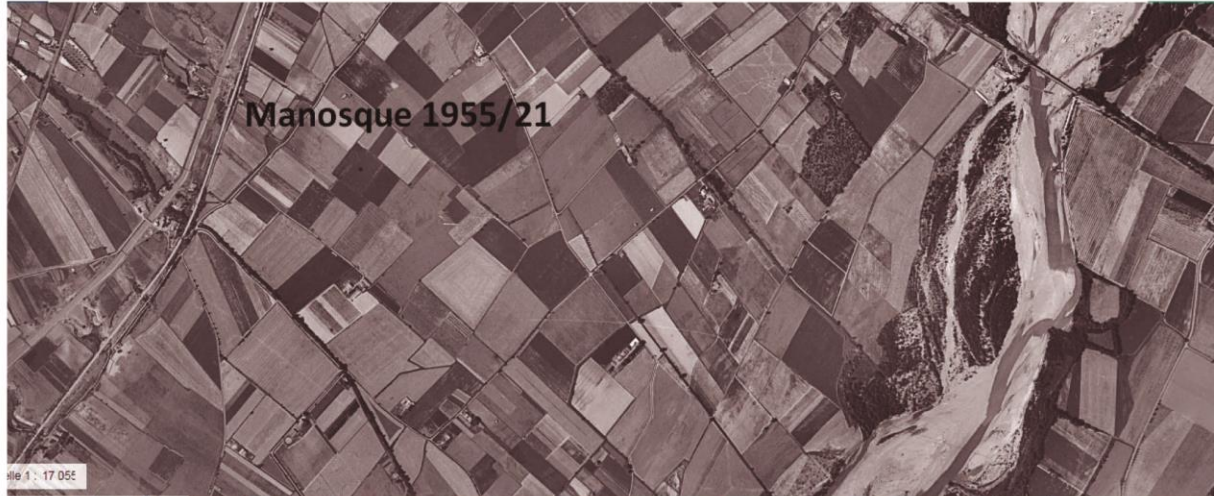
Diapo 4 : Comment cela se passe ?

A gauche les barrages qui détournent l'eau dans le canal EDF

A droite un barrage de la rivière Durance dont on voit le fond en blanc et le canal EDF bien rempli.

Durance : le grand détournement

Construire dans le lit majeur



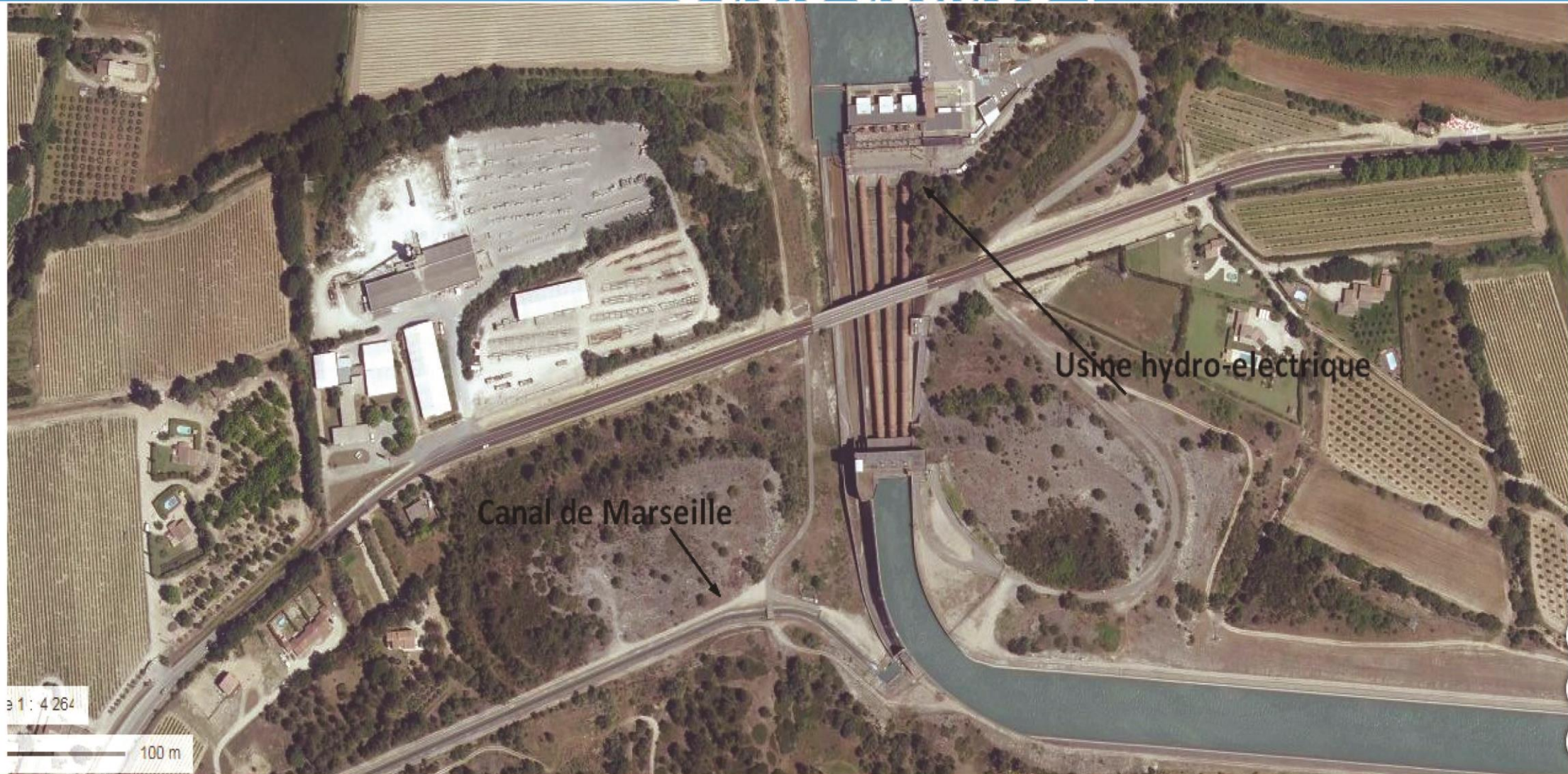
Diapo 5 : Construire dans le lit majeur

Le lit majeur est l'endroit où l'eau de la rivière peut s'écouler en cas de crue, une crue est essentielle pour une rivière, cela participe à son cycle naturel notamment d'auto-épuration, refaire ces tresses, recharger sa nappe etc.

En construisant dans le lit majeur on réduit toutes ces capacités à réaliser son cycle.

Durance : le grand détournement

Quels usages ?



03/10/2026

Diapo 6 : quels usages ?

Ici on voit le canal EDF (250Mm³/secondes) et le canal de Marseille (15m³/seconde).

Le canal de Marseille alimente environ 1 million de personnes en eau domestique. Les autorités nous sensibilisent régulièrement sur notre consommation d'eau, on doit par exemple couper notre robinet lorsque l'on se lave les dents et les mains etc.

Le canal EDF, lui, alimente entre autres des centrales hydro-électriques : on voit que la quantité d'eau pour alimenter ces centrales est bien plus importante (16 fois) que celle pour alimenter nos robinets. Donc si l'on veut agir sur notre consommation d'eau, il faut agir alors sur le canal qui demande le plus d'eau (EDF). Alors pourquoi nous encourage-t-on via des publicités à acheter des voitures électriques qui font deux tonnes et qui sont pleines d'options, ou bien pourquoi développe-t-on la 5G qui est plus gourmande en électricité (La 2G s'arrête en novembre 2026) et pour finir pourquoi mettons-nous des écrans de publicités, à Aix en Provence, par exemple dans les abribus ?